

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 2023 à SAINT-LÔ

**Clubs présents ou représentés :** 140 voix sur 141 possibles

**Club absent :** Asam Cherbourg (1 voix).

**Présence des membres du Conseil d'Administration du Comité :**

Samuel AHMED, Paul BEZARD, Hélène CUQUEMEL, Olivier DESGRIPPES, Daniel GROULT, Roland INDRILIUNAS, Régis LÉBOUCHER, Philippe LEBRUN, Hélène MOULIN, Isabelle PIHUIT, Dominique REGNAULT, Gabriel SAVARY, Lucie VECCHIO.

**Excusée membre du Conseil d'Administration du Comité :** Françoise LEVESQUE

NOM DU CLUB	NOMBRE DE VOIX	MANDAT
PL AVRANCHES	6	
CS CARENTAN HB	5	X
ASAM CHERBOURG	absent	
JS CHERBOURG	8	X
2CHB CERISY COUTANCES	8	X
GAVRAY HANDBALL	3	
PL GRANVILLE	8	
SM LA HAYE DU PUIITS	6	X
ES LA HAYE PESNEL	3	
AS ISIGNY LE BUAT	2	
ASC LESSAY	4	
AL MARIGNY HB	5	X
PL OCTEVILLE	3	X
PERIERS HB	5	
AS QUERQUEVILLE	4	X
SAINT-HILAIRE DU HARCOUET	7	
ASPTT SAINT-LO HANDBALL	10	
AAEP LE TEILLEUL	4	
AVENIR SPORTIF TESSY HANDBALL	5	X
ES TORIGNI SUR VIRE	6	
CLUB DE LOISIRS TOURLAVILLE	7	
LA VALOGNAISE HB	3	
CLUB SPORTIF VILLEDIEU	4	
HANDBALL MORTAINAIS	2	X
UC BRICQUEBEC HB	3	X
HANDBALL CLUB DE L'ELLE	4	X
HANDBALL CLUB LES PIEUX	5	X
BREHAL HANDBALL	6	X
POINTE HAGUE HANDBALL	4	X

Le quorum étant atteint : 140/141 voix, le président ouvre la séance à 20h10.

## Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du Comité, Philippe LEBRUN

Le quorum étant atteint, je déclare l'ouverture de la 57<sup>ème</sup> assemblée générale du Comité de la Manche de Handball.

Je remercie Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des sports de la jeunesse et des collèges Adèle Hommet

Monsieur le président de la Ligue de Normandie Nicolas Marais

Monsieur le président du CDOS de la Manche Alain Thiebot

Mesdames et Messieurs présidents et représentants de clubs

Chers amis

Tout d'abord je remercie Monsieur le Président du Conseil Départemental Jean Morin de nous accueillir dans cette magnifique salle des sessions et je dois excuser Monsieur le conseiller régional Sylvain Letouzey.

Une petite modification à l'ordre du jour en fin d'AG nous procéderons à l'élections de deux membres cooptés : Youna Kerroux de Tourlaville afin de compléter le conseil d'administration ainsi que Jean Pierre Malgrain de Saint-Lô en remplacement de Yves Rouault qui a démissionné pour des raisons personnelles.

Notre Comité a pratiquement retrouvé son effectif d'avant covid puisque nous avons enregistré 4841 licences dont 1905 féminines (39,4%) et seulement 175 licences événementielles. Bravo aux clubs qui ont encore bien travaillé pour retrouver leur effectif.

Le palmarès de cette saison est éloquent aussi j'adresserai toutes mes félicitations à celles et ceux qui ont réussi dans leurs projets à savoir accéder dans les divisions supérieures.

### Des satisfactions :

Satisfaction pour nos équipes de Comité qui ont fait un beau parcours dans les tournois régionaux, les filles se qualifiant pour le tour national en terminant 2<sup>ème</sup> de ce tour, les garçons intégrant le regroupement des Comités (Eure et Orne) pour le tour national avec une belle place eux aussi.

Nos sélections Beach-handball qui ont participé aux intercomités à Deauville et qui échouent de peu pour accéder à la finale nationale.

Enfin le succès des organisations sur le territoire avec le tour des intercomités nationaux à Granville, les finalités jeunes à Lessay, les coupes Jean Leguelinel, et Madeleine Jourdan et le challenge Roger Jeanne à Coutances, les finales régionales – 13 ans féminines à Granville ainsi que le tournoi des second d'honneur régional à Saint-Lô. Bravo aux clubs et leurs bénévoles qui ont formidablement organisé ces différentes manifestations. Le tournoi des – 9 ans organisé par le Comité a regroupé 170 jeunes à Saint-Lô malgré une météo peu clémente.

### Quelques déceptions :

La descente en régional des féminines de Granville qui malheureusement n'ont pas réussi à se maintenir, espérons que dès la saison prochaine elles retrouvent le niveau N2. La perte de notre équipe – 17 ans Nationale cette saison.

### Un coup de gueule :

Stop aux incivilités constatées dans les gymnases. Comment des adultes responsables d'équipes peuvent invectiver, maltraiter les jeunes arbitres, comment des parents supporters dans les tribunes peuvent vociférer des insultes envers les jeunes de l'équipe adverse et surtout les jeunes arbitres.

C'est de la responsabilité de vous mesdames et messieurs les présidents d'éduquer vos responsables et de responsabiliser vos supporters. Nous avons décidé pour vous aider de vous fournir une bâche à accrocher en bonne vue dans vos gymnases sur les valeurs du handball. Sachez que tous faits remontés en la matière seront transmis à la Ligue.

Attention aux publications sur les réseaux sociaux.

Le comité s'est engagé dans plusieurs manifestations :

Le rassemblement de 600 collégiens au mois d'octobre venant de toute la Normandie au Haras ou nous les avons initiés au Handball à 4 ;

La journée des services civiques au haras de Saint-Lô fin octobre ;

L'opération lacets roses (qui va être reconduite cette saison).

#### Enfin

Les finances du Comité sont saines malgré le déficit de 4800€ ce déficit est dû aux actions de relance notamment la baisse des indexations licences sur la saison précédente.

Nous avons décidé une petite augmentation cette saison de 3% sur les indexations des licences pratiques compétitives. La licence dirigeant restant à moitié prix à savoir 9,50€.

Merci aux instances pour les subventions allouées : Conseil Départemental, ANS, FDVA, SDJES, Fédération sans lesquelles il serait difficile de fonctionner.

Remerciement aussi aux membres du conseil d'administration, aux salariés : Christelle, Salomé, Mickaël et Sébastien qui s'investissent pleinement dans la bonne marche du Comité mais aussi à Nicolas ainsi que les membres de la Ligue, le personnel et les Présidents des 4 autres territoires avec lesquels nous avons d'excellents rapports.

Je passe la parole à Nicolas Marais

#### **Intervention du Président de la Ligue, Nicolas MARAIS**

Heureux d'être présent parmi vous dans le plus beau département de la Normandie.

Je note que le Comité a un retard sur les licences évènementielles alors que vous faites beaucoup d'événements avec les scolaires, il faut traduire ses événements en licences évènementielles, c'est aussi un moyen dans le cadre des collectivités et du contrat territorial individualisé de la fédération, que ces licences soient prises en compte. Au niveau sportif je veux souligner les bons résultats chez les jeunes notamment en -13 ou l'équipe féminine de St Lo est championne de Normandie en Excellence Régionale, les jeunes garçons de la Js Cherbourg qui sont champions de Normandie en -15 Excellence Régionale. Également un beau parcours sur les intercomités à Granville ou l'équipe de la Manche s'incline en finale contre une sélection parisienne. Le regroupement Normandie composé en majorité de joueurs de la Manche s'incline en demi-finale à Bourges. Cela démontre le travail de la commission technique en lien avec les clubs sur la détection des jeunes et on constate aussi cette saison, à l'approche du 1<sup>er</sup> tour des intercomités, des bons potentiels sur les deux sélections.

Pour cette nouvelle saison au niveau des subventions Ans, 54 clubs en Normandie vont bénéficier d'un soutien financier de l'Agence Nationale du Sport au minima d'un montant de 1500€.

En ce qui concerne la nouveauté sur la qualification des renouvellements de licence qui est simplifiée, je rappelle que le certificat médical n'est plus obligatoire chez les jeunes (avant 18ans) seul un certificat médical est obligatoire pour les licenciés âgés de 18ans et plus (certificat à faire tous les trois ans) c'est la loi. Sur les renouvellements de licence à partir du moment où il n'y a aucun changement (photo, carte identité etc...) le club lorsqu'il valide la licence est qualifiée automatiquement. Je rappelle que les dirigeants ayant une fonction d'encadrant et arbitrale doivent compléter l'attestation d'honorabilité. Si cela n'est pas le cas une anomalie ressortira et sera sanctionnée (1<sup>ère</sup> fois avertissement et si récidive ira en commission de discipline) c'est le règlement fédéral et surtout la volonté du Ministère des Sports.

Concernant la commission de discipline il y a une forte augmentation des dossiers (120 dossiers) une grande majorité de ces dossiers concerne des rencontres départementales jeunes, veillez que les parents et le public se comportent correctement auprès des arbitres car cette année la majorité des dossiers concernent des comportements antisportif, des incivilités à l'encontre du corps arbitral proféré par des responsables d'équipes, des parents et du public il faut veiller à ce qu'on continue à jouer au handball dans un esprit convivial.

La situation de la Cmcd Régionale a été communiquée à l'ensemble des clubs, dans la Manche il y a 6 clubs de niveau régional qui sont sanctionnés dont 1 club qui a fait appel de la décision et on a 10 clubs qui ont été valorisés pour avoir respecté la Cmcd : Avranches, Lessay, Marigny, Periers, St Hilaire, Le Teilleul, Cerisy Coutances, Elle et Brehal. La Cmcd n'a pas vocation qu'à sanctionner mais à structurer et à valoriser les clubs

qui travaillent bien. Ces dix clubs vont bénéficier d'un bon d'achat de 250€ chez notre partenaire ou la prise en compte des inscriptions sur l'Ifte et on leur proposera 15 places pour supporter un club professionnel. Concernant l'arbitrage on a pris en compte les vœux qui ont été adoptés en assemblée générale de Ligue. Je suis disponible pour répondre à vos questions et vous souhaite une bonne assemblée générale.

### **Intervention du Président du Cdos, Alain THIEBOT**

Le Cdos est composé de 54 Comités représentant 110 000 licenciés.

Heureux d'avoir été invité par M. Lebrun et son équipe et ravi de travailler avec le Comité notamment sur l'action « Octobre Rose ».

En ce moment le sport français passe des moments assez difficiles car la Présidente du Cnosf suite à leur assemblée générale a démissionné. Concernant les Jeux Olympiques et l'achat de billet ceux-ci sont extrêmement chers, une visio conférence à la demande des Cdos, est prévue dans quelques jours pour voir les tarifs et voir ce qui est possible de faire. Ne pas oublier que c'est grâce aux sportifs du « bas de l'échelle » que le sport est ce qu'il est aujourd'hui.

Vive le sport et vive le hand.

Bonne assemblée générale à toutes et à tous.

### **Intervention de la Vice-Présidente du Conseil Départemental, chargée des sports, des collèges et de la jeunesse Adèle HOMMET**

C'est un grand plaisir d'être à vos côtés ce soir, grâce à vous, nos terrains, nos communes, nos territoires sont animés tous les week-ends. Un grand merci à chacun de vous pour tout ce qui est fait dans nos clubs. Il y a les matchs que l'on voit mais aussi tout le travail qui est fait en amont. En termes de valeurs vous portez des messages qui sont, à mes yeux, les plus beaux : les valeurs du sport, le dépassement de soi, du respect de l'autre. Je vous remercie de ce qui est fait tout au long de l'année et des démarches qui sont entreprises, le département est à vos côtés.

### **Philippe Lebrun reprend la parole**

J'ouvre une assemblée générale extraordinaire afin d'adopter la modification des statuts et du règlement intérieur. :

- Modifications dues à la mise en conformité avec les statuts de la Ligue et de la fédération ;
- Modification du scrutin de vote afin d'être en accord avec les préconisations fédérales puisque nous arrivons proche des 5000 licenciés.

Vous avez pu voir les modifications proposées, le document vous ayant été envoyé il y a une semaine :

- Scrutin de liste avec 17 membres (avec une représentation féminine et masculine de 40/60) ;
- En cas d'empêchement de fonctionner, la gestion du comité est donnée à la ligue ;
- Ajout des moyen électroniques (visio, vote électronique etc.) dans les possibilités de prise de décisions.

**Vote** : adopté à l'unanimité des présents.

Je clos l'assemblée générale extraordinaire et j'ouvre l'assemblée ordinaire.

### **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2022**

Aucune remarque apportée.

**Vote** : adoptée à l'unanimité des présents.

### **Commission Sportive**

Olivier DESGRIPPES – Président

La saison vient de se terminer et l'ensemble des championnats s'est bien déroulé. Je remercie les membres de la Coc et surtout Daniel qui me représente à la Ligue sur les réunions Coc, je remercie les clubs qui ont accueillis les différentes finales de nos championnats. Je remercie aussi les clubs pour les échanges (mail et téléphone) qui nous permette de travailler dans la sérénité, cela doit perdurer. Je remercie les salariés du Comité notamment Christelle avec qui les échanges sont très réguliers et son investissement permanent.

Concernant les tournois de brassage en -11ans on a eu quelques remontées de clubs, doit on continuer ces tournois ou pas ? en sachant que pour la Coc ces tournois nous servent à établir une hiérarchie entre les

équipes. Une nouvelle règle qui a été évoquée à l'assemblée générale de la Ligue concernant les brulages et très clair, quel que soit le nombre d'équipe dans le championnat celle-ci est fixée à 11 rencontres jouées. Certaines coupes ont été remises sur le terrain aux clubs champions et d'autres sont à remettre ce soir. La Coc régionale se déroulera le 5 juillet prochain pour la composition des poules saison 2023/2024, celle du Comité se tiendra le 7 Juillet.

Question club de Brehal : souhaiterait que les brassages en -11 s'arrêtent à la Toussaint et que démarre le championnat après les vacances.

Réponse : en -11ans on a beaucoup d'équipes engagées et pour connaître le niveau de ces équipes on est obligé de faire des brassages pour que chaque club soit à son niveau de jeu.

Intervention de Nicolas Marais : c'est une catégorie où tout le monde doit jouer notamment pour les débutants il faut les intégrer et les jeunes doivent prendre plaisir à jouer car s'ils ne trouvent pas leur place ils vont aller voir ailleurs. Ayons une vraie démarche de fidélisation en les faisant pratiquer. Il peut y avoir aussi une démarche via le hand à 4 pour les débutantes, c'est expérimenté dans le Comité du Calvados jusqu'à la Toussaint. On sait que dans la pratique du hand à 4 les joueuses pourront avoir d'avantage le ballon, plus d'occasion de marquer des buts et prendre confiance en elles pour revenir sur le hand à 7. Cette réflexion pourrait être menée notamment sur les nouveaux licenciés de cette catégorie.

Intervention de la Commission Technique : quant on voit des scores de 40 à 4 il faudrait se poser la question de la pédagogie ! faudrait-il pas que l'équipe dominante soit handicapée par exemple : jouer sans dribble, etc... car avec des scores pareils il n'y a aucun intérêt pour les jeunes de jouer, la Coc a tout intérêt de continuer les brassages afin de définir des niveaux adaptés aux jeunes.

Daniel Groult : Revient sur les organisations des coupes jeunes, cette année fut un grand succès. Pas assez de place dans les tribunes à Lessay. Merci à Thierry Château pour sa parfaite organisation et son équipe de bénévoles. Puis à Cerisy Coutances le jeudi où là aussi il y a eu beaucoup de public et pas assez de place dans les gradins. Très belle organisation merci à Julie et son équipe.

#### **Vote du rapport de la Commission Sportive**

Adopté à l'unanimité des présents.

#### **Commission Cmcd**

Daniel GROULT - Président

La Cmcd n'est pas une commission très drôle mais moi non plus donc va me va bien.

Philippe intervient en indiquant que Daniel a fait un très gros travail en appelant les clubs plusieurs fois pour les mettre en garde, les conseillers et à demander que des Sett soient effectués dans le département pour simplifier les disponibilités des clubs.

Daniel déplore que 14 secteurs soient sanctionnés cette saison, même si un travail a été fait dans les clubs.

Remercie les membres de la commission pour leur présence aux réunions, remercie Mickael qui est important dans le fonctionnement de la commission notamment pour l'arbitrage.

Concernant les Sett j'ai fait en sorte de vous envoyer la liste des personnes concernées, j'ai fait le maximum pour vous aider.

#### **Vote du rapport de la Commission Cmcd**

Adoptés à l'unanimité des présents.

#### **Commission Salles & Terrains**

Gabriel SAVARY – Président

Deux salles ont été construites et/ou rénovées, mon but est de vous accompagner sur la création des dossiers sur gesthand et aussi de venir faire les mesures (longueur et lux métrique)

#### **Vote du rapport de la Commission Salles & Terrains**

Adoptés à l'unanimité des présents.

## **Commission Arbitrage**

Samuel AHMED – Président

Points positifs sur cette saison car il y a bien longtemps que nous n'avons pas autant d'arbitre T3 en formation à noter que beaucoup venaient pour arbitrer alors que leur club n'avait pas d'imposition. Le groupe de JAJ T3 départemental a été mis en place avec des moments de formation et avec des rencontres jeunes à arbitrer. Ce groupe sera étoffé dès la rentrée prochaine. Les clubs qui ont des arbitres en capacité d'arbitrer du -17 seront appelés à rejoindre le groupe. Tous les arbitres jeunes et adultes ont été accompagnés au moins 1 fois cette saison ce qui a représenté 25 accompagnements. Des arbitres de niveau départemental ont été proposés au niveau régional que ce soit en jeune comme en adulte.

Points négatifs : le nombre de match non couvert, pas assez d'arbitre ou pas assez disponible par rapport au nombre de rencontre à couvrir, on remercie l'instance régionale car des arbitres régionaux ont pu doubler voire tripler le we pour couvrir nos rencontres et encore une fois, avec Mickael, on a fait tout notre possible pour que les arbitres qui n'avaient mis aucune disponibilité tout au long de la saison, puissent siffler sur le dernier mois afin de répondre aux impositions de leur clubs. Ce point sera discuté en commission en début de saison prochaine, une décision sera prise et sera soumise au vote lors de l'assemblée générale prochaine.

- Question de Torigni : on a parlé d'incivilité et d'insécurité vis-à-vis des arbitres, j'ai deux jeunes filles de mon club qui m'ont dit être attirées par l'arbitrage mais qu'elles souhaitaient arbitrer qu'en binôme.

- Réponse : ce qui a été dit lors de l'assemblée générale l'année dernière c'est qu'on n'interdit pas aux gens de siffler en binôme mais la formation et la validation des arbitres départementaux ou régionaux est individuelle, une fois qu'elles sont validées JAJ T3 départementaux elles n'auront pas d'interdiction d'arbitrer en binôme.

- Intervention de Nicolas Marais : ce qui est important chez les jeunes arbitres de club qui souhaitent progresser dans l'arbitrage et qui veulent être en binôme c'est de les encourager, favorisons l'arbitrage en binôme chez les jeunes qui le souhaite c'est de cette manière qu'ils vont progresser et développer l'arbitrage sur le secteur féminin.

- Samuel Ahmed indique que dans le groupe de JAJ T3 il y a deux solos et le reste sont en binôme.

- Intervention de Torigni : on a fondé une école d'arbitrage « pirate » puisque nous n'avons pas de qualification et on a pu former 17 jeunes présents régulièrement et qu'on fait arbitrer en binôme sous les « radars » car on sait qu'on est hors course mais c'est l'avenir de notre club et c'est pour cela qu'on le fait.

- Samuel Ahmed : vous n'êtes pas hors course pas besoin d'avoir un animateur ou accompagnateur d'école d'arbitrage pour former des jeunes arbitres.

- Intervention de Granville : il faudrait faire une communication dans ce sens là car on a perdu un binôme de jeune fille dans la même configuration qui s'était engagé pour l'arbitrage mais quant on leur a dit qu'elle allait arbitrer individuellement elles ont lâché l'arbitrage ce qui est dommage

- Samuel Ahmed : ce n'est pas vrai car c'est moi qui me suis occupé de leur positionnement et leur ai dit qu'elles pouvaient arbitrer en binôme, si elles ont décidé d'arrêter ce n'est pas à cause de cela.

## **Vote du rapport de la Commission Arbitrage**

Adopté à l'unanimité des présents.

Nicolas Marais : vous êtes un département qui a un grand nombre de match senior et jeune région et il faut absolument faire progresser des juges arbitres adultes et des binômes jeunes arbitres pour qu'ils évoluent au niveau régional car la problématique qu'on a c'est que le président de Cta est obligé de désigner des arbitres qui viennent de loin parce qu'il n'y a pas la ressource locale pour couvrir les niveaux régionaux.

Samuel Ahmed : on envoie 5 jeunes et 4 adultes plus d'autres.

## **Commission Technique**

Roland INDRILIUNAS – Président

Je tiens à remercier les propos du Président de la Ligue sur la détection manchoise. Je vais faire intervenir un professeur agrégé de mathématique qui vient de créer une section sportive au lycée de Littré et il a un problème de recrutement.

La parole est donnée à Guillaume Briens président d'Avranches :

Je vous remercie et je prends quelques minutes pour vous présenter la section sportive qui ouvrira la saison prochaine qui s'adresse à des filles et garçons en première et terminale qui seraient scolarisés au lycée Littré. Ce lycée couvre un gros secteur du sud manche donc certainement que des jeunes licenciés dans certains de vos clubs auront la possibilité de postuler et de participer à cette section qui s'appellera Groupe de

Perfectionnement Handball. Vous pouvez vous renseigner auprès de moi-même et sur le site du club d'Avranches. Une réunion se tiendra mardi soir à 19h au lycée et une journée de sélection aura lieu le jeudi 22 à Avranches. Ils seront encadrés par des éducateurs diplômés et resteront licenciés dans vos clubs. N'hésitez pas à transmettre cette information à vos licenciés qui seraient intéressés de se perfectionner au handball dès septembre 2023.

Roland reprend la parole :

J'ai pris mes fonctions de président de la commission technique fin mars début avril. Le bilan de la saison vous a été adressé en amont de cette assemblée.

#### **Le bilan de la commission technique est adopté à l'unanimité.**

Concernant la saison 2023/2024, la commission va travailler sur trois axes : la détection, la formation et l'aide aux clubs manchois.

Pour la détection, l'idée est de dynamiser les tournois de détections sur l'ensemble du territoire en créant trois secteurs : Nord, Centre et Sud. Un responsable sera nommé sur chaque secteur, des inter secteurs seront aussi mis en place pour voir un maximum de joueurs et joueuses. Projet aussi de créer une fiche de détection axée sur les qualités tactico-tactiques, les qualités physiques et les qualités mentales qui sera utilisée lors des tournois de brassage -13ans de début de saison. 3 regroupements communs en associant les joueurs, les joueuses, les jeunes arbitres et l'encadrement technique seront fait dans la saison.

Je suis très attaché au rôle éducatif et souhaite que les jeunes soit respectueux, combatif et solidaire.

Une réunion technique s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin dernier et le rôle de chacun a été défini, le compte rendu vous sera envoyé par mail.

#### **Vote du projet de la Commission Technique**

Adopté à l'unanimité des présents.

#### **Commission Développement**

Isabelle PIHUIT – Présidente

Je suis arrivée à la commission il y a très peu de temps. Concernant le bilan les trois grands points qui se sont déroulés dans la saison sont les différents tournois des -9 à noter qu'il est important que les clubs indiquent leur présence à ces tournois car cela à une incidence sur les labels. On peut se féliciter du nombre de clubs labellisés cette saison à savoir 30 labels simple, 21 labels bronze, 17 labels argent et 1 label or à noter que Mickael a beaucoup aider les clubs pour obtenir ces labels et rappelle que si les informations ne sont pas saisies dans gesthand les labels ne sont pas attribués. Grande satisfaction sur le tournoi qui a rassemblé 170 jeunes à St Lo en mai dernier. La commission développement s'occupe de tout ce qui concerne le non compétitif. Travail fait sur le hand à 4 avec des dotations de but à l'UNSS en janvier dernier, 9 districts ont été dotés chacun de 3 paires de but offert par le Comité. Nous vous rappelons que le Comité met à votre disposition du matériel pour vos manifestations.

Deux clubs sont récompensés (sac et maillot) pour avoir progressé en licence féminine : Villedieu chez les jeunes et Bricquebec en senior.

#### **Vote du rapport de la Commission Développement**

Adopté à l'unanimité des présents.

#### **Commission Finances**

Dominique REGNAULT – Président

Régis LEBOUCHER - Trésorier

La commission des finances établi le budget et le suit. Elle alerte les commissions en cas de dépassement.

Pour la saison à venir le chauffage du comité va être changé, à ce jour il est au fioul et nous allons passer sur une pompe à chaleur soit un investissement d'environ 14000€.

Les finances sont saines. À noter un déficit de 4748€.

Régis Leboucher prend la parole :

Je complète les informations données par Dominique, l'investissement de la pompe à chaleur va être rentabilisé en 28 mois. On l'autofinance il n'y a pas de crédit mis en place.

Le photocopieur a été changé, le contrat actuel a été racheté par un concurrent.

Philippe Lebrun prend la parole et indique que les comptes ont été certifiés par le cabinet comptable.  
Merci à Christelle pour le suivi rigoureux de la comptabilité.

### **Vote du compte de résultat et bilan 2022**

Adopté à l'unanimité des présents

### **Budget prévisionnel et tarifs 2023**

Le budget prévisionnel 2023 est de 256410€. Concernant les subventions, les chiffres indiqués sont les demandes que l'on fait et non la somme que l'on obtient.

Les tarifs 2023 comportent une augmentation de 3% sur les catégories licence compétitive joueur pratiquant et dirigeants, les autres catégories ne changent pas. Concernant les pénalités financières, ce sont les tarifs fédéraux, on ne peut pas les modifier.

### **Vote du budget 2023 et des tarifs 2023**

Adopté à l'unanimité des présents

### **CMCD Règlement 2023/2024**

Daniel GROULT – Président

Ce qui est en noir et rayé est à supprimer et ce qui est en rouge est à ajouter.

Rappel : lorsqu'un club a deux secteurs il a jusqu'au 28 février pour changer de secteur, c'est-à-dire que si son secteur féminin a une chance d'accéder et qu'il voit qu'il a un arbitre ou un technicien qui va « flancher » d'ici la fin de saison, il passe cet arbitre sur le secteur féminin si celui-ci était sur le secteur masculin.

Sur le secteur sportif : les 1ères et 2èmes divisions ne sont pas modifiées.

En département on a instauré un seuil de ressources, c'est-à-dire que si vous avez une carence sur le socle de base sportif vous avez la possibilité avec ce seuil de palier à cette carence. Vous pouvez vous servir de ces critères sur le secteur féminin et masculin.

Sur le secteur arbitrage : l'école d'arbitrage concerne le club et non les secteurs. Sur la première division il faut un accompagnateur d'école d'arbitrage en plus de l'animateur en formation. A noter que tous les clubs sauf 2 ont un accompagnateur d'école d'arbitrage.

Concernant les JAJ un changement est prévu les JAJ seront par club et non par secteur.

Pensez à activer dans gesthand vos JAJ pour qu'ils soient reconnus.

Pour le secteur arbitrage adulte : si vous n'avez pas d'école d'arbitrage il vous faut autant d'arbitre que d'équipe senior. Pour être reconnu il doit être référencé et validé dans gesthand. Selon son grade il devra effectuer 9 arbitrages avant le 31 mai de la saison en cours. Il y a aussi un seuil de ressource arbitrage et selon la division ou vous jouez il vous faut plusieurs critères.

Secteur technique : pour la 1<sup>ère</sup> division accession région vous avez la possibilité de couvrir par deux personnes (1CF1 + 1CF2), un technicien en formation pourra être comptabilisé la saison N mais s'il n'est pas validé à la fin de la saison N+1, il ne pourra pas être reconnu et devra se réinscrire en formation.

Dispositions particulières : la ligue gère uniquement les qualifications et recyclages du niveau de formation du titre IV, pour les niveaux supérieurs il faut aller à l'IFFE (fédération). Pour les recyclages des SETT sont organisés et on essaye dans la Manche, de vous informer le plus possible sur les gens qui doivent être recyclés. N'oubliez pas qu'un technicien qui n'a pas muté dans les période officielle compte pour deux ans dans le club quitté ou alors il faut une lettre de sortie avant le 31 décembre de la saison en cours. Cela est valable aussi pour les arbitres.

Concernant la mutualisation des techniciens des écoles d'arbitrage c'est uniquement pour les animateurs, la déclaration doit être faite au Comité avant le 15 novembre de la saison en cours, elle ne peut regrouper qu'un maximum de 3 clubs de niveau départemental et régional (maximum 1 club régional) et les clubs concernés doivent respecter le nombre de juge arbitre jeune imposé au niveau du socle de base et qu'ils disposent chacun d'un accompagnateur d'école d'arbitrage.

Echéancier de contrôle : le retour des tableaux (fichier excel) est fixé au 15 décembre, en Janvier il y a un premier contrôle effectué par la commission sur les socles. Un délai est accordé aux clubs jusqu'au 28 février pour donner les instructions de répartitions des techniciens et juges arbitre pour ceux qui ont un double secteur.

En Mai dernière vérification et envoi des décisions aux clubs.

Cmcd non atteinte – sanction : si le socle de base n'est pas atteint l'équipe de référence se verra retirer des points au classement à la fin de la saison. Une amende financière sera appliquée.

Nous vous rappelons que les équipes souhaitant accéder au championnat régional doivent répondre aux exigences des socles de base « sportif » « école d'arbitrage et arbitrage » et « technique » du 1<sup>er</sup> niveau de la CMCD Régionale (Honneur régionale masculins, Excellence régionale féminines) du règlement de la saison en cours.

En cas de litige la CMCD départementale reste souveraine quant aux décisions à appliquer.

#### **Vote du règlement 2023/2024**

Adopté à l'unanimité des présents

#### **Election de deux membres au Conseil d'Administration :**

Youna Kerroux de Tourlaville et Jean-Pierre Malgrain de Saint-Lô.

**Adopté à l'unanimité des présents**

#### **Remise des récompenses aux bénévoles de club :**

Club de l'Asptt St Lo Manche Handball : Mireille MARIE

Club Torigni sur Vire : Mickael LEGALLOIS

Club Torigni sur Vire : Cédric MONTREUIL

Club Torigni sur Vire : Anthony PLANCHE

Club Torigni sur Vire : Thibaut ROBERT

Club Js Cherbourg Handball : Dominique DUPREY

Club Asc Lessay : Manuel ELIARD

Club Handball Gavray : Jean-Baptiste CERESA

Club Handball Gavray : Sébastien COLLARD

Club Handball Gavray : Nathalie DELAHAYES

Club Handball Gavray : Jennifer MARAIS

Club La Haye du Puits : Marc BONNEMAINS

Club La Haye du Puits : Maxime LEONARD

#### **Clôture de l'Assemblée :**

##### **La parole est donnée à Alain THIEBOT**

Impressionné par cette assemblée parce que c'était constructif et vivant. Je félicite le Président et toute son équipe.

##### **La parole est donnée à Nicolas MARAIS**

Au niveau sportif l'année prochaine on aura deux montées en N2 et N3 Féminines. Je souhaite vraiment que dans la Manche qu'un club remonte en N2 féminines et accède en N3 féminines car si on veut garder nos jeunes dans le département il faut élever le niveau général de certaines équipes.

Je vous remercie pour l'esprit convivial de cette assemblée générale je vous souhaite une excellente fin de saison et profitez bien de ces vacances d'été.

**Philippe LEBRUN souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous et clôture l'assemblée à 22h45.**

Philippe LEBRUN  
Président

